

Bref

D'une génération à l'autre...

LES « EFFETS » DE LA FORMATION INITIALE SUR L'INSERTION

La qualité de l'insertion professionnelle est fortement corrélée à la formation initiale. Les influences de cette dernière sont multiples. Elles se traduisent par un accès plus rapide et durable au monde du travail ainsi que des conditions d'emploi plus favorables au bénéfice des jeunes qui ont les niveaux de formation les plus élevés, qui ont obtenu un diplôme ou sont issus de certaines spécialités. Ces influences de la formation sont certes d'ampleur variable dans le temps et selon les indicateurs d'insertion auxquels on s'attache, ce qui témoigne également des effets des transformations de l'emploi et des modes de gestion de la main-d'œuvre sur l'insertion. Néanmoins, elles perdurent au fil de générations de jeunes qui pourtant n'entrent pas sur le marché du travail sous les mêmes auspices : les effets de sélection par la formation subsistent au-delà des évolutions de la conjoncture.

Plus leur niveau de formation est élevé, plus les jeunes qui entrent sur le marché du travail accèdent aisément à l'emploi. Ce constat est attesté par nombre d'études mais qui se limitent bien souvent au seul lien entre niveau de formation et risque de chômage. Or, la formation se caractérise aussi par la spécialité, le type de filière et son caractère diplômant ou non. De même, l'insertion ne recouvre pas le seul fait d'avoir un emploi mais aussi la nature de celui-ci.

L'analyse des premières années de vie active fait apparaître un lien fort entre les caractéristiques de la formation initiale et les conditions d'insertion professionnelle. Elle laisse aussi pressentir, au-delà de l'influence de la formation initiale, le rôle déterminant de l'état du marché du travail, des transformations de l'emploi et des politiques de main-d'œuvre. Ainsi les jeunes de la Génération 98 (cf. encadré page 2), qui avaient quitté le système éducatif dans un contexte économique particulièrement favorable, ont vu leur taux de chômage passer de 30 % à 11 % durant leurs trois premières années de vie active. Les jeunes de la Génération 2001 ont débuté leur vie active avec un taux de chômage moindre, de 23 %, mais qui a ensuite peu diminué, du fait d'une dégradation de la conjoncture, et restait encore, trois ans plus tard, de 16 %.

Des variables individuelles telles que le sexe ou l'origine socioculturelle influent également sur les conditions d'insertion. Ainsi, les femmes de la Génération 98 étaient moins nombreuses que les hommes à accéder durablement à l'emploi (57 % contre 69 %), ce qui s'est confirmé, mais avec une moindre ampleur, pour la Génération 2001 (respectivement 65 % et 71 % d'accès rapide et durable à l'emploi). De même, les jeunes issus de l'immigration ne sont que 57 % au sein de la Génération 2001 à avoir accédé rapidement et durablement à l'emploi, contre 71 % de leurs homologues d'origine française. Mais au-delà de ces diverses variables individuelles et malgré les fluctuations de l'état du marché du travail, les liens entre formation initiale et insertion professionnelle semblent avoir une certaine permanence.

Le rôle décisif du niveau de formation

Ainsi en va-t-il du lien déjà largement exploré entre niveau de formation et chômage. Depuis trente ans, l'écart de taux de chômage au bout de trois ans de vie active a toujours été très fort entre les jeunes les plus formés et les moins qualifiés. Au sein de la Génération 98, il est de 26 points entre les diplômés de troisième cycle et les non-qualifiés (cf. tableau page 3) et il est de 30 points pour la Génération 2001, avec une dégradation générale de la situation des jeunes et en particulier des non-qualifiés qui ont pâti plus que les autres de la conjoncture. Ces écarts sont à peu près du même ordre pour ce qui concerne la probabilité d'avoir connu plus d'un an de chômage au cours des trois premières années de vie active. Outre le risque de chômage, la trajectoire d'insertion varie elle aussi fortement selon le niveau de formation : au sein de la Génération 2001, 79 % des diplômés de troisième cycle ont connu une trajectoire que l'on peut qualifier « d'accès rapide et durable » à l'emploi, contre seulement 31 % des jeunes non qualifiés (cf. encadré page 3).

Le niveau de formation creuse aussi fortement les écarts pour d'autres indicateurs d'insertion professionnelle que sont les conditions d'emploi. Ainsi, au bout de trois ans de vie ●●●

D'une génération à l'autre

Depuis le début des années 90, le Céreq a mis en place un dispositif d'enquêtes longitudinales sur les premières années de vie active. Il a ainsi suivi les trois premières années passées sur le marché du travail d'un échantillon de 27 000 jeunes représentatifs de l'ensemble de la génération ayant quitté le système éducatif en 1992. Il s'est ensuite intéressé à la Génération 98, dont 55 000 jeunes ont été interrogés en 2001, puis une nouvelle fois en 2003 et le sera encore en 2005 et 2008. Enfin, le Céreq a interrogé 10 000 individus de la Génération 2001 trois ans après leur sortie du système éducatif.

En s'appuyant sur un calendrier décrivant mois par mois la situation des jeunes mais également sur des données plus précises concernant le premier emploi et l'emploi occupé au bout de trois années passées sur le marché du travail, ce dispositif permet non seulement d'analyser les trajectoires d'entrée dans la vie active mais aussi de distinguer, d'une génération à l'autre, les aspects structurels et conjoncturels de l'insertion.

Les données présentées dans ce *Bref* portent sur les Générations 98 et 2001, auxquelles ont été appliqués des traitements statistiques permettant d'assurer la comparabilité de ces deux populations. Elles mettent en regard le niveau, la spécialité de formation suivie par les jeunes, ainsi que l'obtention, ou non, du diplôme avec les conditions d'accès à l'emploi – taux et durée de chômage, type d'emploi occupé (CDI, temps partiel, intérim, emploi aidé), salaire, trajectoire d'insertion, mobilité professionnelle et géographique, mais aussi sentiment de discrimination pour la Génération 2001.

Cette approche, ne s'appuyant pas sur une analyse « toutes choses égales par ailleurs », ne permet pas d'estimer l'influence spécifique de la formation au côté d'autres variables influençant l'insertion. Elle reste donc globale et s'en tient aux seuls résultats les plus significatifs. Elle permet néanmoins de repérer les diverses facettes et les traits les plus saillants de l'effet de la formation initiale sur les conditions d'insertion professionnelle.

Pour en savoir plus sur...

La Génération 2001

• *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la génération 2001*, Céreq, 2005.

La Génération 98

• *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la génération 98*, Céreq, 2002.

• www.cereq.fr pour consulter l'ensemble des résultats de l'enquête Génération 98.

... active, les diplômés de troisième cycle ont une probabilité de 10 points au moins inférieure à celle des jeunes sans qualification d'occuper un emploi aidé, de travailler à temps partiel, d'être intérimaire mais de 33 points supérieure d'avoir un CDI (contrat à durée indéterminée). Le niveau de formation joue également sur le salaire avec une rupture particulièrement marquée à partir du baccalauréat. Jusqu'à ce niveau, il évolue peu mais augmente ensuite fortement.

De façon générale, les effets du niveau de formation ne sont pas linéaires mais tendent plutôt à se polariser. Ainsi, les jeunes non qualifiés ou sortis non diplômés de CAP ou BEP sont nettement en décalage pour ce qui concerne l'accès à l'emploi. Leur taux de chômage est particulièrement fort au bout de trois années de vie active, tout comme leur probabilité d'avoir connu plus d'un an de chômage durant ces trois années. Au sein de la Génération 2001, 33 % des jeunes non qualifiés et 20 % des non-diplômés de CAP ou BEP ont connu une trajectoire dite de « sortie lente du chômage », contre 11 % pour l'ensemble de leur génération ; 22 % des jeunes non qualifiés et 25 % des non-diplômés de CAP ou BEP ont connu une trajectoire marquée par un décrochage de l'emploi au cours de leur deuxième ou troisième année de vie active, contre 15 % pour l'ensemble de leur génération. On pouvait observer un phénomène similaire pour la Génération 98 au sein de laquelle 42 % des non-qualifiés et 31 %

des non-diplômés de CAP ou BEP ont suivi un parcours d'insertion marqué par le chômage ou l'inactivité, contre 17 % pour l'ensemble de leur génération. Globalement, ces jeunes suivent plus que les autres des formations hors emploi. Par ailleurs, au sein de la Génération 2001, 20 % des non-qualifiés et 18 % des non-diplômés de CAP ou BEP disent avoir été victimes de discriminations à l'embauche, contre 12 % pour l'ensemble de leur génération. Enfin, les non-qualifiés sont proportionnellement plus nombreux à débiter leur vie professionnelle par un emploi aidé et, au bout de trois années passées sur le marché du travail, ils restent plus nombreux que les autres jeunes à travailler à temps partiel.

Les jeunes issus de deuxième ou troisième cycle sont dans une situation quasiment inverse. Que ce soit au sein de la Génération 98 ou de la Génération 2001, leur avantage est particulièrement net pour ce qui concerne l'accès à un CDI, aussi bien au premier emploi qu'au bout de trois années de vie active (cf. tableau ci-contre). En outre, très peu sont concernés par l'intérim. Les jeunes les mieux dotés en termes de niveau de formation se distinguent également par leur rémunération : l'avantage salarial commence en effet à être significatif pour les titulaires d'un bac+2, ceci tant pour les hommes que pour les femmes. En moyenne, le salaire des titulaires d'un bac+2 est en effet supérieur de près de 20 % à celui de l'ensemble de leur génération, un avantage qui dépasse même les 60 % pour les diplômés de troisième cycle. Cet écart, déjà très net au premier emploi, perdure ensuite durant les premières années de vie active. Par ailleurs, ces jeunes sont nettement plus nombreux que les autres à avoir quitté leur région de formation ; en revanche, peu ont effectué une mobilité professionnelle.

Ces observations viennent confirmer le rôle de signal de la formation initiale, les jeunes les plus formés accédant plus aisément au monde du travail et à de meilleures conditions d'emploi. La dégradation de la conjoncture renforce simplement l'effet « file d'attente » : l'augmentation globale du taux de chômage d'une génération se reporte en premier lieu sur les jeunes les moins qualifiés. Pour autant, cela ne veut pas dire que leur moindre niveau de formation est la cause directe de leur chômage.

Avoir son diplôme, un atout majeur

Au niveau de formation s'ajoute un autre facteur, le fait d'avoir obtenu le diplôme correspondant au niveau de sortie du système éducatif. Depuis longtemps déjà, à niveau de formation équivalent, les diplômés sont moins touchés par le chômage que les non-diplômés. De plus, ils sont moins

L'insertion au regard du niveau de formation

	Génération 98							Génération 2001								
	Accès immédiat et durable à l'emploi	Leur premier emploi est un CDI	Au bout de trois ans de vie active					Accès rapide et durable à l'emploi	Leur premier emploi est un CDI	Au bout de trois ans de vie active						
	(en %)	(en %)	Ils ont un CDI	Ils sont au chômage	Ils occupent un emploi aidé	Ils travaillent en intérim	Ils travaillent à temps partiel	Salaire mensuel net médian	(en %)	(en %)	Ils ont un CDI	Ils sont au chômage	Ils occupent un emploi aidé	Ils travaillent en intérim	Ils travaillent à temps partiel	Salaire mensuel net médian
Non-qualifiés	35	26	42	30	13	22	19	920	31	31	52	40	14	11	22	1 000
CAP ou BEP non diplômés, 2 ^{de} ou 1 ^{re}	45	25	49	20	10	19	16	950	48	29	59	31	6	17	11	1 090
CAP ou BEP	54	30	58	13	8	12	14	960	73	35	68	15	7	8	13	1 080
Bac non diplômés	51	29	59	12	7	12	14	990	64	29	68	20	7	9	12	1 100
Bac professionnel ou technologique	59	28	65	7	7	7	13	1 010	74	31	73	12	6	7	11	1 150
Bac+1 ou bac+2 non diplômés	47	26	55	10	18	7	12	1 020	64	32	66	19	13	5	11	1 190
Bac+2	63	31	72	5	6	4	6	1 230	81	32	66	7	4	3	5	1 300
2 ^e cycle	59	45	70	7	9	2	10	1 340	74	51	76	9	4	2	9	1 470
3 ^e cycle	61	60	82	4	2	1	6	1 930	79	57	85	10	2	1	5	1 950
Ensemble	54	33	64	11	9	8	11	1 090	68	38	71	16	6	6	10	1 200

Champs : jeunes ayant quitté le système éducatif en 1998 ou en 2001.

Source : enquête « Génération 98 », enquête « Génération 2001 » (interrogation du printemps 2004), Céreq 2005.

affectés par les dégradations de la conjoncture. Les Générations 98 et 2001 n'échappent pas à ce constat, comme en témoignent les taux de chômage au bout de trois ans de vie active aussi bien aux niveaux CAP ou BEP, que baccalauréat et bac+2 (cf. tableau ci-dessus). Globalement, le diplôme facilite le parcours d'insertion. Les diplômés sont en effet nettement plus nombreux à accéder rapidement et durablement à l'emploi. Cet effet est particulièrement net au niveau CAP ou BEP au sein de la Génération 2001. Par ailleurs, la possession du diplôme atténue le sentiment de discrimination. Ainsi, parmi la Génération 2001, 10 % des diplômés de niveau CAP ou BEP disent avoir été victimes de discrimination à l'embauche contre 18 % des non-diplômés. Ces proportions sont respectivement de 11 % et 15 % au niveau baccalauréat, de 9 % et 14 % au niveau bac+2.

Les conditions d'emploi sont également liées à l'obtention du diplôme. Ainsi les diplômés sont beaucoup moins souvent intérimaires que les non-diplômés, et ce d'autant plus que leur niveau de formation est faible. L'effet apparent du diplôme n'est toutefois pas toujours aussi net. Il augmente la probabilité d'avoir un CDI mais de façon variable d'une génération à l'autre et selon le moment du parcours d'insertion. Concernant les emplois aidés, la situation est beaucoup plus contradictoire, sans doute du fait de l'évolution des politiques publiques en la matière. Que ce soit pour la Génération 98 ou la Génération 2001, la seule véritable différence concerne le niveau bac+2 où les emplois aidés profitent nettement plus aux non-diplômés.

D'une génération à l'autre, l'effet du diplôme varie. Ainsi, au niveau CAP ou BEP, l'écart entre diplômés et non-diplômés est particulièrement net au sein de la Génération 2001 pour ce qui concerne le risque de chômage, les chances d'accéder rapidement et durablement à l'emploi (cf. tableau ci-dessus), voire le risque d'avoir un

emploi temporaire ou un emploi non qualifié. Cet effet du diplôme vient même dans certains cas modifier la hiérarchie des niveaux de formation. Ainsi, au sein de la Génération 2001, les jeunes qui ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur mais sans y avoir obtenu de diplôme ont, au bout de trois ans de vie active, un taux de chômage qui non seulement dépasse celui de l'ensemble de leur génération mais est devenu supérieur à celui des titulaires d'un CAP ou d'un BEP. Qui plus est, ils occupent plus souvent un emploi aidé. Ces divers constats viennent confirmer le rôle décisif du diplôme en France comme critère de recrutement pour les employeurs.

... Et si possible un diplôme de spécialité industrielle

À tous les niveaux de formation, les écarts sont globalement plutôt forts entre les jeunes issus de spécialités tertiaires et ceux ayant suivi une spécialité industrielle. Ces derniers sont en proportion beaucoup plus nombreux à être intérimaires au bout de trois ans de vie active (cf. tableau page 4). Pour la Génération 2001, ce constat vaut également pour le premier emploi occupé au sortir du système éducatif : au niveau CAP ou BEP, les jeunes issus d'une spécialité industrielle ont une probabilité supérieure aux jeunes issus d'une spécialité tertiaire d'entrer dans le monde du travail via l'intérim, et cet écart s'accroît avec le niveau de formation.

Hormis l'intérim, l'effet de la spécialité de formation joue plutôt en faveur des jeunes issus de formations industrielles, notamment pour ce qui concerne le risque de chômage et le temps partiel. L'impact de la spécialité de formation est plus faible mais n'en demeure pas moins très net sur d'autres indicateurs d'insertion. Ainsi, pour les jeunes de la Génération 2001, le fait d'avoir suivi une spécialité industrielle accroît les

Trajectoires

Dans le cadre des enquêtes « Génération 98 » et « Génération 2001 » (cf. encadré page 2), les parcours d'insertion suivis par chaque jeune ont été regroupés en fonction de leur proximité. Deux jeunes ayant des parcours d'autant plus proches qu'ils traversent au même moment la même situation (emploi, chômage, inactivité...).

Cette méthode a permis d'identifier quatre grands types de trajectoires au sein de la Génération 98, dont deux sont utilisés ici :

- Accès immédiat et durable à l'emploi.
- Parcours marqués par le chômage et l'inactivité.

Cinq grands types de trajectoires ont été repérés pour la Génération 2001. Deux également sont présentés dans ce *Bref* :

- Accès immédiat et durable à l'emploi.
- Décrochage de l'emploi.

■ L'insertion au regard de la spécialité de formation

		Génération 98							Génération 2001						
		Accès immédiat et durable à l'emploi (en %)	Au bout de trois ans de vie active						Accès rapide et durable à l'emploi (en %)	Au bout de trois ans de vie active					
			Ils sont au chômage (en %)	Ils ont un CDI (en %)	Ils occupent un emploi aidé (en %)	Ils travaillent en intérim (en %)	Ils travaillent à temps partiel (en %)	Salaire mensuel net médian (en euros)		Ils sont au chômage (en %)	Ils ont un CDI (en %)	Ils occupent un emploi aidé (en %)	Ils travaillent en intérim (en %)	Ils travaillent à temps partiel (en %)	Salaire mensuel net médian (en euros)
CAP ou BEP	Tertiaire	46	18	53	11	9	24	900	69	17	61	10	4	24	1 000
	Industriel	62	9	63	5	14	6	1 020	77	14	72	5	11	6	1 120
Bac professionnel ou technologique	Tertiaire	59	8	61	10	6	19	960	65	14	67	8	5	18	1 100
	Industriel	59	5	70	5	9	5	1 080	85	9	80	3	9	3	1 200
DUT ou BTS	Tertiaire	67	6	75	8	3	6	1 160	78	9	71	6	4	6	1 200
	Industriel	47	4	74	5	6	3	1 260	81	7	79	3	6	1	1 300

Champs : jeunes ayant quitté le système éducatif en 1998 ou en 2001. Sources : enquête « Génération 98 », enquête « Génération 2001 » (interrogation du printemps 2004), Céreq 2005.

chances d'accéder rapidement et durablement à l'emploi jusqu'au niveau baccalauréat mais aussi, jusqu'au niveau bac+2, d'avoir un CDI au bout de trois ans de vie active.

Au niveau bac+2, le haut du pavé en matière d'insertion est tenu par les spécialités de la Santé et du Social, formations tertiaires dont l'accès est soumis à un numerus clausus. Une très large majorité des diplômés de ces filières accèdent rapidement et durablement à l'emploi (85 % pour la Génération 2001), au bout de trois ans de vie active, leur taux de chômage est particulièrement faible, une large majorité a un CDI, peu travaillent en intérim ou occupent un emploi aidé. Par ailleurs, ils sont nettement plus mobiles géographiquement et professionnellement que l'ensemble de leur génération.

Les écarts entre spécialités font apparaître un certain paradoxe puisque, d'une génération à l'autre, les formations industrielles ont continué à ouvrir vers de meilleurs débouchés alors que le nombre d'emplois tertiaires augmentait. Bien sûr, le recouvrement entre spécialités de formation et emplois est loin d'être la règle, et il est plus ou moins important selon les spécialités. Par ailleurs, on peut penser que les formations industrielles, souvent plus « spécialisées » donc plus visibles, à l'instar des bac+2 de la Santé et du Social, jouent mieux leur rôle de signal auprès des employeurs. Mais les écarts entre spécialités de formation témoignent sans doute moins de différences de performances du système éducatif que de différences au sein du système d'emploi. Ainsi, la forte proportion d'intérimaires à l'issue des spécialités industrielles reflète plus largement les modes de gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie où le recours à l'intérim est plus important qu'ailleurs. De même, on peut penser que la bonne insertion à l'issue des bac+2 de la Santé et du Social est largement liée au fait que ces formations permettent d'exercer des professions dont l'accès est le plus souvent réglementé.

Le lien entre formation et conditions d'accès à l'emploi varie certes selon les indicateurs d'insertion, ce qui montre l'influence du mar-

ché du travail, des transformations de l'emploi et des modes de gestion de la main-d'œuvre. Mais au fil des générations, il reste fort et de même nature, comme si les effets de sélection par la formation subsistaient quelle que soit la conjoncture. Ainsi en va-t-il aussi du mode de préparation au diplôme. À diplôme égal, passer par l'apprentissage constitue en effet un atout pour l'accès à l'emploi et, de façon générale, les diverses manières de mieux articuler école et entreprise, telles l'alternance ou les stages, améliorent la qualité et la rapidité de l'insertion. De même, à tous les niveaux, les diplômés des filières techniques et professionnelles accèdent plus rapidement à l'emploi et sont mieux rémunérés. Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, les jeunes issus de filières professionnalisées sont également plus nombreux à avoir un emploi stable et qui leur apparaît généralement plus satisfaisant qu'à leurs homologues issus de filières générales.

Ces divers constats mettent en avant le caractère structurel des effets de la formation et, ce faisant, tendent à conforter la nécessité d'une certaine permanence des politiques d'insertion. Le fait que les variations de la conjoncture pèsent plus sur les caractéristiques globales de l'insertion que sur les effets différenciateurs de la formation peut inciter à développer des politiques orientées plutôt vers le niveau global d'activité et sur l'accompagnement des trajectoires d'entrée dans la vie active que sur des catégories de jeunes spécifiques. L'analyse des liens entre formation initiale et insertion fait certes apparaître des catégories de jeunes plus en difficulté que d'autres, que ce soit parmi les plus bas niveaux de formation ou parmi les sortants de l'enseignement supérieur, et ceci incline à développer des politiques spécifiques en leur faveur. Mais on voit aussi que ces difficultés se polarisent sur les non-diplômés, ce qui ne peut qu'inciter le système éducatif à mettre l'accent sur l'obtention du diplôme, tout en sachant que son effet reste relatif et pourrait s'estomper si de plus en plus de jeunes entraient dans la vie active leur diplôme en poche.

José Rose (Céreq).

À lire également

- *Bilan formation-emploi. De l'école à l'emploi : parcours, Économie et statistique*, n° 378-379, INSEE, juillet 2005.
- *Génération 2001. S'insérer lorsque la conjoncture se dégrade*, N. Marchal, M. Molinari-Perrier, J.-C. Sigot, *Bref*, n° 214, Céreq, décembre 2004.
- *Génération 98. À qui a profité l'embellie économique ?*, D. Epiphane, J.-F. Giret, P. Hallier, A. Lopez, J.-C. Sigot, *Bref*, n° 181, Céreq, décembre 2001.
- *Emploi des jeunes et conjoncture*, Y. Fondeur, Cl. Minni, *Premières informations et premières synthèses*, n° 51.1, DARES, décembre 1999.
- *Génération 92 : profil, parcours et emplois en 1997*, D. Martinelli, G. Simon-Zarca, P. Werquin, *Bref*, n° 149, Céreq, janvier 1999.

ISSN - 0758 1858

Céreq

Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal. Commission paritaire n° 1063 ADEP. Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n° 49-459.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02. Tél. 04 91 13 28 28. Fax 04 91 13 28 80.

<http://www.cereq.fr>

Imprimé par le Céreq